Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE

Code de l'Environnement – articles L-425-6 à L-425-7 et R-425-4 à R-425-9
Arrêté du 20 février 2009 relatif à la demande de plan de chasse individuel

Vous êtes détenteur d'un droit de chasse
et vous demandez la délivrance d'un plan de chasse pour le gibier présent sur votre territoire de chasse :
Veuillez remplir toutes les rubriques de ce formulaire et
LE RETOURNER A LA FEDERATION DES CHASSEURS OBLIGATOIREMENT AVANT LE 10 MARS

TERRITOIRE

ACCA ou CHASSE PRIVEE	ACCA LIEUTADES
Numéro du lot	fd15-363
COMMUNE(S)	LIEUTADES
Massif chevreuil	Aubrac
Massif cerf	UG Vallée de la Truyère

DETENTEUR DE DROIT DE CHASSE

Nom Prénom	BOUDON JEROME
Qualité	Détenteur de droit de chasse
Adresse	4 GURIERE, 15110 LIEUTADES
Téléphone (fixe et portable)	0689171775
Courriel	jerome.boudon@nordnet.fr

DESCRIPTIF DU TERRITOIRE

À compléter en cas de nouveau demandeur ou de modification depuis la précédente demande

Surface favarable: 1919.00	Surface Totale: 3854.00

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE SAISON 2024 / 2025

	CERF				CHEVREUIL	CHAMOIS	MOUFLON
	Mâle	Femelle	Indifférencié	TOTAL			
Attribution année précédente	21	20	4	45	35		
Réalisation année précédente	26	19	0	45	35		
Estimation de la population (hausse ou baisse ou stabilité)	Baisse				Stabilité		
Attribution théorique					48		
DEMANDE 2024 / 2025	20	16		36	40		

Fait le lundi 4 mars 2024 à LIEUTADES Signature